



Cette opération, initiée par le conseil départemental des Côtes d'Armor et le conseiller sportif départemental, est organisée et gérée par la commune de Ploubazlanec. Durant les vacances d'été 2018, 13 stages sportifs seront proposés aux enfants de Ploubazlanec et de ses environs.

SEMAINE	ACTIVITES	DATES	HORAIRES	TARIFS	ÂGE	NBR	REMARQUES
29	BADMINTON	17 au 19 juillet	10h30/12h30	16€65	6-10	12	
	ESCALADE	17 au 19 juillet	14h00/16h00		11-17	10	escalade en salle
30	ROLLER	23 au 25 juillet	10h00/12h30	16€65	6-10	12	casque non fourni
	SELF-DÉFENSE	23 au 25 juillet	14h00/15h30		11-14	20	
31	STAND UP PADDLE	30 juillet au 1 août	10h00/12h00	16€65	10-17	7	
	ESCALADE SUR SITE NATUREL	30 juillet au 2 août		16€65	11-17	8	3 demi-journées sur les plus beaux sites des Côtes d'Armor
32	CATAMARAN	6 au 8 août	9h30/12h30	16€65	11-17	10	
	TENNIS	6 au 8 août	10h00/12h00	16€65	11-15	4	stage d'initiation
	MINI-TENNIS	6 au 8 août	14h00/16h00	16€65	6-10	8	
33	OPTIMIST	13 au 15 août	9h30/12h30	16€65	6-10	12	
	TIR à L'ARC	13-14-16 août	10h00/12h00	16€65	11-17	8	
	CIRQUE EN PLEIN AIR	13-14-16 août	14h00/16h00	16€65	10-15	8	
34	COURSE ORIENTATION VÉLO	20 et 22 août	9h30/16h30	22€20	10-14	6	vélo non fourni - VTC accepté

Dans un souci d'efficacité pédagogique, il est obligatoire de fréquenter les stages avec assiduité.



Renseignements et inscriptions : 02-96-55-75-10 (messagerie vocale)
sports.ploubazlanec@orange.fr tél. 02 96 55 72 90 du 26 juin au 13 juillet



LES ACTIVITÉS SPORTIVES GRATUITES

Le service des sports propose des animations gratuites, du 16 juillet au 24 août inclus, pour les enfants de 10 ans et plus.
NB : les enfants de moins de 10 ans peuvent venir sur les créneaux de tennis de table et de badminton à condition d'être accompagnés par un adulte.

JOURNÉE	ACTIVITES / HORAIRES
LUNDI	TENNIS DE TABLE (17h30/19h00)
MARDI	BADMINTON (16h30/17h30)
MERCREDI	TIR à l'ARC (16h30/17h30) (excepté le 15 août)
VENREDI	ESCALADE (10h00/12h00) 8ans et plus BADMINTON (17h30/19h00)

Le matériel est fourni pour l'ensemble de ces activités.

L'inscription préalable est obligatoire pour la séance d'escalade du vendredi

le nombre de places étant limité. Inscriptions jusqu'au jeudi après-midi 17h (02 96 55 75 10).



LES ÉQUIPEMENTS EN ACCÈS LIBRE

Il est possible d'accéder gratuitement aux équipements communaux en accès libre, à savoir le court de tennis et le terrain multisports, situés à proximité immédiate du gymnase. La réservation du court de tennis est obligatoire du 16 juillet au 24 août. Elle se fait directement au gymnase. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Merci de respecter les règlements propres à chaque site. Veillez au bien-être des autres usagers et des riverains.

Veillez à ne pas laisser de déchets. Des poubelles sont à votre disposition sur place.